

**« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »**

Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, av. Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. [www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org](http://www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org)

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,

à but non lucratif et d'intérêt général.

**Assemblée Générale Ordinaire****Samedi cinq décembre deux mille quinze**

à DEAUVILLE (14), Centre Paroissial st Augustin, 31 Rue Albert Fracasse,

de 14h00 à 16h00

COMPTE-RENDU

ooOOoo

La séance est ouverte à 14h15 par le Président, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci-après :

« Mmes, Mlles, Messieurs,

C'est la neuvième assemblée Générale Ordinaire de « LAPSAT » qui nous réunit aujourd'hui. Nous nous réjouissons d'avoir à participer ensemble à cette phase statutaire obligatoire régissant les associations « loi 1901 », cela témoigne pour « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » d'une certaine vitalité et d'un formalisme de bon aloi à l'approche de ses dix ans d'existence.

Merci d'avoir bien voulu répondre à votre convocation ou à votre invitation, nous sommes 75 « Amis » concernés pour cette AG.

Comme il se doit, nous veillerons au respect des formes tout en favorisant les échanges et le dialogue.

C'est avec presque une année de recul que nous allons procéder à l'examen de l'exercice 2014. Cette situation, souvent récurrente pour « LAPSAT », n'est pas un facteur très positif, mais, comme nous l'avons déjà déclaré les années précédentes, nous avons ainsi l'avantage d'évaluer l'année 2015 qui s'achève et de bénéficier aussi d'une certaine prospective sur notre devenir très proche, pour 2016 notamment.

Au nom de NOTRE association, « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », je vous remercie de votre aide pour mener à bien cette neuvième Assemblée Générale Ordinaire de « LAPSAT » qui, une fois encore, se tient l'après-midi...

Des remerciements encore:

- A la Commune de SAINT-ARNOULT avec laquelle nous œuvrons dans un esprit de partenariat.
- Au Père Jean-Parfait CAKPO, notre nouveau Curé de la Paroisse, qui met gracieusement à notre disposition le centre St. Augustin pour nos CA et cette AG, c'est une marque de confiance pour « LAPSAT », qui s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur le Père Michel MARIE, que nous saluons très respectueusement ...
- A toutes les personnalités « du monde de l'orgue » qui nous ont soutenus pour notre projet d'acquisition de l'orgue.

Comme les années passées, de nombreux « Amis » de LAPSAT ne peuvent nous rejoindre mais ils nous témoignent leur fidèle soutien en nous renvoyant leur « pouvoir », accompagné souvent d'un mot de sympathie, tel, M. BERTEAUX, M. et Mme LE BATTEUX, M. LAGNEL, M. ROMANET, Mme YVER, Mme PRODOMIDES, M. MICHAUX.

Cette année encore nous déplorons, depuis notre précédente Assemblée Générale, en décembre 2014, le décès de deux de nos Amies ; faisons mémoire avec émotion et gratitude de leurs noms et manifestons à leurs familles toute notre très attentionnée compassion :

- Mme Josette MARTIN
- Mme Nathalie GUILHEM-CHENEAU

Nous sommes aussi très sensibles et attentifs à nos Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque, qui sont confrontées aux maux de la Vie, nous leur adressons nos meilleures pensées, notamment: au Frère VIANNEY du Bec, à Mme YVER, à M. ARCKE et à Mme CLOUET-D'ORVAL, et pour ces deux derniers, nous sommes sans nouvelle.

Comme pour les derniers exercices, vous avez reçu, avec votre convocation, les projets de CR d'Activités 2014 et de Rapport Financier 2014; cela confère une plus grande fluidité à nos AG, avec une réflexion en amont et une grande latitude pour que chacun puisse s'exprimer ...

Indiquons, qu'à ce jour, nos adhésions pour l'exercice 2015 sont au nombre de **55...**

Le traditionnel « verre de l'amitié » ne vous sera pas proposé à l'issue de cette réunion, puisque nous devons libérer les locaux pour 16h30, veuillez nous en excuser.

Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, comme Président, et Mme LARUE comme Secrétaire.

Y a-t-il des oppositions ? Non

Y a-t-il des abstentions? Non

Ce Bureau étant adopté, je déclare ouverte notre neuvième Assemblée Générale Ordinaire ».

#### **L'ordre du jour est rappelé :**

- Accueil.

1 - Constatation que le quorum est atteint.

2 - Rapport d'activité 2014.

3 - Rapport financier 2014.

4 - Renouvellement du conseil d'administration pour cinq administrateurs :

Sont candidats à leur réélection pour 3 ans (2018) : Mme Anne-Marie ROUY, Messieurs Henri LUQUET, Jean-Claude BOUILLIE, Francis MESPREUVE, et Jean-Bernard MICHAUX.

Est candidate à son élection pour 2 ans (2017) : Mme Françoise VADROT, au siège laissé vacant par Mme Virginie PIMORE qui n'est plus membre de « LAPSAT ».

5 - Montant des adhésions 2016.

6 - Point sur notre candidature au prix de LABRUSSE 2016.

7 - Point sur la vie de notre Orgue « Isabel ».

8- Point sur les synergies avec la commune de SAINT-ARNOULT.

9- Questions diverses.

### **Etude des différents points :**

#### **1- Quorum**

Sur 75 convoqués ou invités avec voix délibératives, 48 membres sont présents ou représentés (soit 64%). Le quorum est atteint et permet à cette A.G. de délibérer sereinement.

Le Père Jean Parfait CAPKO, Curé de la Paroisse, et Monsieur François PEDRONO, Maire de SAINT-ARNOULT, sont absents excusés.

#### **2- Rapport d'activité 2014**

Comme pour les quatre précédentes AG, le Président propose de ne pas procéder à la lecture du Rapport d'Activité 2014 qui nous a été soumis avec la convocation, mais de répondre aux interrogations ou de prendre en considération les observations.

1<sup>ère</sup> résolution : Ce processus est adopté à l'unanimité.

Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce rapport d'activité.

2<sup>ème</sup> résolution : Adoption de ce rapport d'activité

Le Rapport d'Activité 2014 est adopté à l'unanimité.

#### **3- Rapport financier 2014**

Comme pour le Rapport d'Activité et comme pour les quatre précédents, le Président propose de ne pas décliner l'ensemble du Rapport Financier 2014, puisqu'il était aussi joint à la convocation pour cette AG, mais de répondre aux interrogations ou de prendre en considération les observations.

*SJA*

*EL*

1<sup>ère</sup> résolution : ce processus est adopté à l'unanimité.

Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce Rapport.

2<sup>ème</sup> résolution : adoption du Rapport Financier.

Le Rapport Financier 2014 est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée et indique que ce Rapport Financier 2014 sera annexé au présent compte-rendu.

3<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle Quitus aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2014 ?

Quitus est donné, à l'unanimité, par l'AG aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2014.

Le Président rappelle que les comptes sont tenus par Monsieur Francis MESPREUVE, Trésorier, et par Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE, Trésorier-adjoint, et les remercie très vivement pour la qualité de leur dévouement.

Prévisions d'atterrissage 2015 à ce jour ...

- Très certainement un **excédent** d'environ **100€**, avec notamment:
  - Notre acquisition de l'orgue pour lequel il nous reste 2000€ à verser et répartis sur les exercices 2016 et 2017...
- Notre trésorerie « disponible » est à ce jour d'environ 7035€ (provisions 500€ déduites) ...

Orientations 2016 :

Etudier l'accroissement de nos « ressources » avec l'objectif :

- De contribuer, en partenariat avec la Commune de SAINT-ARNOULT, au projet de « restitution 3D » de notre patrimoine classé, sous réserve de l'obtention du prix de LABRUSSE (10000€) en août 2016.
- De développer et renforcer les manifestations culturelles (concerts notamment).

## 4- Renouveaulement du Conseil d'administration

Renouveaulement de **six** administrateurs:

- Sont candidats à leur réélection pour 3 ans (2018):  
Madame Anne-Marie ROUY  
Messieurs Jean-Claude BOUILLIE, Henri LUQUET, Francis MESPREUVE et Jean- Bernard MICHAUX.
- Est candidate à son élection pour 2 ans (2017):  
Mme Françoise VADROT, au siège laissé vacant par Mme Virginie PIMORE qui n'est plus membre de « LAPSAT ».

Le Président sollicite l'assistance pour savoir s'il y aurait d'autres candidatures, il n'y a aucune autre candidature.

1<sup>ère</sup> résolution : proposition de voter à mains levées.

Cette procédure est adoptée à l'unanimité.

2<sup>ème</sup> résolution : Votez-vous pour les candidats qui se représentent devant vous ?

A l'unanimité, ces cinq administrateurs sont réélus par l'AG.

Le Président remercie vivement l'assemblée pour sa confiance ainsi renouvelée ainsi que pour la nouvelle entrée de Mme Françoise VADROT.

## 5- Montant des adhésions pour 2016

Nous souhaitons, encore, maintenir le coût des adhésions tel que, comme pour les années précédentes,

Notons que :

- L'ensemble des adhésions nous donne une cotisation moyenne pour 2014 à 45,79€ pour 62 adhérents; pour mémoire: en 2011 nous étions à 35,59€ pour 65 adhérents, en 2012 à 39,43€ pour 61 adhérents, 2013 à 44,76€ pour 56 adhérents ; en 2015, à ce jour, nous obtenons **47,83€** avec **55** adhérents. Le « poids » des membres Bienfaiteurs demeure très déterminant (12 pour 1615€ en 2015)... Rappelons encore, que nous sommes « d'intérêt général » et que nous allons émettre, pour la **cinquième** fois, nos reçus fiscaux en début 2016; nous en espérons toujours une dynamisation de nos recettes ...

Membre adhérent :

- Individuel: 25 €
- Famille :

Pour le premier membre : 25€



EL

Pour les autres membres : 17,50€ x.... = €

- Etudiant: 15 €
- Moins de 16 ans : 6,30€
- Membre bienfaiteur (à partir de 50€)

Avez-vous des questions ? non

Y-a-t-il des voix contre ? non

Y-a-t-il des abstentions ? non

Ces cotisations sont adoptées à l'unanimité et nous vous en remercions...

## 6- Point sur notre candidature au Prix de LABRUSSE 2016.

Le Président expose ce qui suit :

Rappelons « qu'en mai 2014, l'opportunité se présenta de soutenir notre candidature au prix 2015 avec un projet : l'acquisition d'un orgue-coffre, avec l'accord du Président du Prix de LABRUSSE, M. Pierre BRISSON, qui nous a transmis un cahier des charges auquel nous nous sommes efforcés de répondre avec sérieux ; notre dossier était soutenu par d'éminentes personnalités du monde de l'orgue. Pour des raisons indépendantes de la qualité de notre projet, notre candidature n'a pas été retenue pour le prix 2015. »

Lors de notre très mémorable Conseil d'Administration du 16 mai 2015, tenu à la chapelle, il fut décidé à l'unanimité de postuler à nouveau avec le projet de restitution 3D, en accord et en partenariat avec la Mairie de SAINT-ARNOULT. Un courrier fut adressé en ce sens le 23 juin 2015 à Monsieur le Président du Prix de LABRUSSE, M. Pierre BRISSON, avec l'exposé du projet suivant :

*« ...nous désirons, en plein accord avec Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, proposer un projet de « restitution 3D de l'ensemble architectural classé (ruines de l'église, tour du clocher et chapelle prieurale) de la Commune de SAINT-ARNOULT » en exploitation des données scientifiques du rapport d'étude archéologique du bâti réalisé par l'INRAP, en 2010 et 2011, et qui doit être livré cet été. Pour gérer ce projet, Madame Anne-Marie ROUY, Vice-président, est en charge des aspects relations et communications externes, tandis que Monsieur Valery COLOMBEL, également Vice-président, en assume le pilotage technique. »*

Nous reçûmes une réponse très favorable de Monsieur le Président du Prix de LABRUSSE, M. Pierre BRISSON, par courriel du 24 juin 2015, et, sans tarder nous nous mîmes au travail.

Où en sommes-nous ?

Notre Responsable Technique du projet 3D, et Vice-président Valery COLOMBEL est malheureusement absent, retenu éloigné en mission professionnelle, je vais vous exposer quelques « jalons » récents :

A l'initiative de M. le Maire, que nous remercions vivement, nous avons, Mme ROUY et moi-même (HARDUIN-AUBERVILLE Gérard), rencontré, le 15 septembre 2015, dans le bureau de M. le Maire, M. Patrice KALETA Responsable de la société « Aerodrone », qui réalise, pour des particuliers et des entreprises, des présentations vidéo (films ou photos) en Haute Définition et de type « 360° interactifs, extérieurs/intérieurs ».

Les exemples de réalisations présentés par M. KALETA, nous ont pleinement convaincus quant à leurs qualités mais aussi pour l'intérêt que cela représentait afin de « chapeauter et conforter » notre « projet 3D » avec une « passerelle » possible.

M. KALETA ne connaissant pas la chapelle, nous sommes convenus de nous revoir sur les lieux le 22/09/2015. Lors de cette visite M. KALETA nous exprima toute son admiration et son intérêt pour le Patrimoine de SAINT-ARNOULT, avec la détermination de contribuer à sa mise en « lumière » par la réalisation d'une « vidéo HD, 360° interactive » et par là même d'apporter son soutien à « LAPSAT ».

En accord avec la Commune, dès le 29/09/2015 (matinée et fin d'après-midi), M. KALETA, avec l'aide de « LAPSAT » (GHA), procéda aux relevés photographiques intérieurs et extérieurs, au sol, en 360°.

Puis le 02/10/2015, vers 15h00, M. KALETA fit les relevés photographiques aériens, via son drone, à 30m et 50m d'altitude.

Le 03/11/2015, M. KALETA, nous présenta à Mme AM ROUY et à moi-même (GHA), son « montage vidéo » terminé, nos appréciations élogieuses nous incitèrent à proposer une présentation, dès que possible, à Monsieur le Maire.

Le 17/11/2015, à 11h30, dans la salle du Conseil de la mairie, M. KALETA présenta son travail à M. le Maire, M. le Second Adjoint, M. le Responsable des Services Techniques et trois autres agents administratifs. Cette présentation, réalisée avec vidéo projecteur et écran mural, emporta l'adhésion de tous par sa qualité et son intérêt pour la Commune.

Dans l'entretien qui suivit, et aux propositions de M. KALETA, Monsieur le Maire donna son aval pour l'acquisition de cette vidéo par la Commune, sachant que « LAPSAT » en recevra un exemplaire (sur clé USB).

A la demande de M. le Maire, M. KALETA va proposer une version « visite virtuelle courte » sans interactivité, ainsi qu'un « enrichissement » par une musique.

A la demande de Monsieur le Maire, ces deux produits ont été livrés ce jeudi 03 décembre et nous en possédons donc un exemplaire !

Des contacts sont en cours entre M. KALETA et l'une des sociétés susceptibles de faire des relevés « lasergrammétrie » en vue de la démarche 3D pour ce qui concerne l'intégration éventuelle de photos aériennes (drone).

Nous exprimons notre gratitude à M. KALETA pour son soutien si talentueux et déterminé à l'égard du Patrimoine de SAINT-ARNOULT.

Au sujet du « 3D », nos démarches assidues auprès de l'INRAP font que nous commençons, depuis le 23 novembre 2015, à recevoir les premiers éléments, au demeurant très insuffisants, du rapport attendu, mais nous poursuivons nos efforts pour obtenir ce qui nous est nécessaire et de toute façon pleinement dû à la Commune depuis 2011...

Les premiers relevés par « lasergrammétrie » et photos ont été réalisés par le Cabinet LECHENE ET ASSOCIES, le 20/11/2015, qui vient de nous en communiquer des résultats et des évaluations économiques.

Nous attendons d'autres propositions de « lasergrammétrie » et/ou de photogrammétrie.

## 7- Point sur la vie de notre Orgue « Isabel ».

Le Président expose ce qui suit :

« Nous l'avons déjà évoqué, c'est dans le cadre de notre candidature au prix de LABRUSSE 2015 que nous avons eu l'opportunité de former ce projet d'acquisition de ce remarquable instrument. Pour mémoire, lors de la dernière Assemblée Générale, tous les participants étaient convaincus de l'utilité de cet instrument de qualité, comme « *moyen qui s'impose pour contribuer au rayonnement de la Chapelle* ».

Cet orgue-coffre, du facteur Emmanuel FOYER de CAEN, comporte 2 jeux½, il a environ 10 ans et est très apprécié des musiciens qui l'ont joué. Il nous a été cédé pour un montant de 12000€, avec 5 ans d'entretien garanti, d'éminents spécialistes nous ont fermement assuré que c'étaient là des conditions très avantageuses. Ajoutons que M. FOYER nous a spontanément proposé des facilités de paiement étalées sur 2016 et 2017.

Nous avons aussi le souci de pouvoir faire héberger cet instrument durant la période hivernale (de mi-octobre à mi-mars) ; la communauté des Sœurs franciscaines, sise avenue de la République à Deauville, a accepté de l'accueillir dans sa chapelle : c'est actuellement le cas.

Lors de notre très émouvant Conseil d'administration du 16 mai dernier, à la chapelle, Monsieur Louis ROMANET nous a fait part de son souhait d'effectuer un don de 7500€ au profit de « LAPSAT » pour que nous puissions acquérir l'orgue. Il nous a expliqué qu'il était important pour lui, que notre association puisse acquérir cet instrument pour faire vivre la Chapelle, et notamment en mémoire de sa femme Isabel qui était attachée à ces lieux. Le Conseil accepta, à l'unanimité, avec émotion, ce don et décida d'appeler cet orgue « l'orgue Isabel ». Un cadre, avec des photos de l'instrument et de M et Mme ROMANET, est désormais accroché derrière cet orgue pour marquer ce geste.

C'est donc en ce 16 mai 2015 que « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » sont devenus les très heureux propriétaires de ce si bel orgue ! Pour ce faire, nous avons effectué ce même jour un paiement de 10000€, nous demeurons donc redevables de 2000€ à l'égard de M. FOYER, à qui nous réitérons toute notre gratitude, c'est vraiment un nouvel et authentique « Ami du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque ».

Depuis lors, l'instrument, avec l'aide et les conseils de M. FOYER :

- a été assuré en bonne et due forme auprès de l'Assurance des Musiciens (236€/an).
- doté d'une convention de mise à disposition pour des prestations extérieures.
- équipé de deux housses.
- a animé nos concerts, en la chapelle,
  - le 16 mai (Pierres en Lumières 2015) avec M. Daniel BASSET,
  - les 19&20 septembre (Journées du Patrimoine 2015) avec M. Hector CORNILLEAU.
- a été mis à disposition pour les concerts suivants :
  - « le Chœur ALMA MUSICA » de CAEN Concerts dans les églises de :  
Cabourg, le vendredi 12 juin 2015,  
Lion sur mer, le samedi 13 juin 2015,

Abbaye de Mondaye, le dimanche 14 juin 2015, M. Gilles TREILLE, (don de 150€).

- L'association diocésaine Jean de Bernières », à SÉES, 3 cours du Chapitre, (61500).  
Messe en l'église de Cléray (61) le dimanche 28 juin 2015, en matinée,  
Concert dans l'église de Saint Latuin, à Cléray (61) le dimanche 28 juin 2015 après-midi, M. Guy ROBINEAU (don de 150€).
- L'association Les Racines d'Honfleur » Mairie d'HONFLEUR (14600, HONFLEUR), au Salon du livre aux Greniers à Sel d'Honfleur à Honfleur le samedi 04 juillet 2015, Mlle Marie Odile VIGREUX, (pour Mme Tardivel en retour de son aide depuis 1 an).
- L'association « JUBILATE » Commission diocésaine de musique liturgique du diocèse de Bayeux Lisieux, stage des organistes liturgiques à DOUVRES la Délivrande (14) du dimanche 18 octobre 2015 au vendredi 23 octobre 2015. (don de 50€).

Pour 2016, nous devons constituer un programme de concerts pour la chapelle en se rappelant qu'au mois d'août 2016, M. CORNILLEAU devrait offrir une création en l'honneur de Mme Isabel ROMANET (deux concerts successifs sans doute) ...

Mme Claire TARDIVEL qui vient de nous rejoindre, et que nous remercions vivement, nous apportera compétence et clairvoyance pour élaborer et mettre en place ce programme auquel nous aspirons tant.

Mme TARDIVEL prend la parole pour confirmer sa volonté à aider « LAPSAT » dans la préparation des concerts, et mise en place de partenariats avec son association et pourra nous proposer des artistes, grâce à ses relations dans ce domaine.

## 8- Point sur les synergies avec la commune.

Le Président expose ce qui suit :

« Depuis août 2013, « LAPSAT », dans un esprit de dialogue et pour un partenariat serein, a confié à ses deux Vice-présidents, Mme ROUY, et M. COLOMBEL, d'être ses interlocuteurs privilégiés auprès de la Commune de SAINT-ARNOULT, sachant que Mme Anne-Marie ROUY est aussi chargée de nos relations et communications externes.

Il faut sans cesse se rappeler que :

« Notre Projet: Contribuer à la vie de ce lieu admirable, **première fondation clunisienne établie en Normandie** (1061)! ...et presque millénaire:

\*En exerçant un partenariat structuré avec la Commune et la Paroisse, (mais aussi avec d'autres Associations, des Fondations, des entreprises.)

-Par exemple, par la mise en œuvre de conventions...

\*En nous situant en amont et en aval du « décisionnel »...

\*En étant force de propositions et d'accompagnement...

**« Forts du passé et solidaires dans le présent pour fonder l'avenir de notre Patrimoine ».**

C'est donc en nous inspirant toujours de ce qui précède que nous agissons et sollicitons des synergies et partenariats avec notre Commune de SAINT-ARNOULT, notamment.

Soulignons combien en 2015, ce sont des relations apaisées qui ont nourri de beaux projets. »

Anne-Marie ROUY, prend ensuite la parole et affirme « qu'aujourd'hui un partenariat, entre « LAPSAT » et la commune, existe et est très encourageant ». Elle rappelle que la Commune a demandé son adhésion auprès de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, ce qui permet d'entrer dans ce "grand itinéraire culturel" patronné par le Conseil de l'Europe. La Commune se manifeste pour aider notre association, avec par exemple, la mise en place de supports de communication, le prêt du Barnum pour les concerts. Le Conseil Municipal était représenté, par Monsieur le Maire, deux Adjoints et un Conseillé, lors de la visite des Anglais de Lewes. »



## 9- Questions diverses.

Le Président donne les informations suivantes :

- SAINT-ARNOULT, 186<sup>ème</sup> site clunisien membre de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens depuis début octobre 2015, et ce, grâce à l'adhésion décidée par le Conseil Municipal en juin dernier ; SAINT-ARNOULT appartient désormais à ce « grand itinéraire culturel » patronné par le Conseil de l'Europe, et **c'est unique pour toute la Normandie** ! Nous partageons la joie et la fierté de TOUS les Saint-Arnulphiens pour cette magnifique reconnaissance et nous nous unissons à leur gratitude envers le Conseil Municipal pour sa détermination dans ce dossier, pour lequel « LAPSAT » s'est aussi beaucoup investie, depuis 2008.
- La visite de nos amis anglais de LEWES, 1<sup>ère</sup> fondation clunisienne en Angleterre, avec les « bonus » suivants:
  - La participation de Mme GAZEAU, Professeur Médiévisite à l'université de Caen...
  - La réception du Master II (format papier) de Mme CANU-PRAT, sur Cluny en Normandie, que nous ne possédions pas encore.
  - L'élaboration des nouvelles Docs en anglais réalisées par Mme MACÉ.
  - L'invitation de nos amis de LEWES à leur rendre visite en 2016.
- ✚ Le Président rappelle ensuite que le 26 mai 2016, LAPSAT aura 10 Ans, et demande à l'Assemblée de bien vouloir réfléchir à la façon dont il conviendrait, sans doute, de marquer l'évènement, en notant que « Pierres en Lumières 2016 » est programmée pour le 21 mai 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close à 15h30, cette neuvième Assemblée Générale Ordinaire et ajoute :

« MERCI pour votre présence qui souligne le fidèle intérêt que vous entendez manifester à l'égard du si remarquable patrimoine de SAINT-ARNOULT, « LAPSAT » souhaite toujours pouvoir en être un ambassadeur dévoué et à la hauteur de sa mission! »

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 15 heures trente.

Fait et certifié exact, le 5 décembre 2015, à DEAUVILLE.

Le Président :

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE



Le Secrétaire:

LARUE Estelle

